



## Introduction

Cher responsable de club,

Nous vous demandons de lire attentivement le contenu de ce Retro Classic News qui est uniquement envoyé aux clubs affiliés à la FBVA.

La FBVA

## Collaboration FBVA – RACB – TOURING



Le 01.05.2009, nous vous avons envoyé par email le communiqué concernant la collaboration entre la FBVA, le RACB et Touring, suite à un accord signé en date du 07.04.2009. Pour ceux qui n'auraient pas reçu le message, nous reprenons le contenu ci-après.

En date du 07 avril 2009, la Fédération Belge des Véhicules Anciens asbl (FBVA), le Royal Automobile Club de Belgique asbl (RACB) et Touring asbl ont convenu de collaborer ensemble pour atteindre les buts suivants:

- Simplifier les structures nationales s'occupant des véhicules anciens afin d'en améliorer l'efficacité
- Défendre les intérêts du véhicule ancien sur le plan national et international
- Défendre les propriétaires de véhicules anciens
- Défendre les clubs de véhicules anciens
- Promouvoir les manifestations historiques (rallyes, balades, ...)
- Fédérer tous les clubs de véhicules anciens qui existent en Belgique

Les trois parties sont d'accord pour établir que la gestion journalière sera organisée par la FBVA. Une cellule de coordination a été mise en place par les trois parties qui vont se rencontrer régulièrement en vue de prendre en commun accord des décisions stratégiques. Dans cette cellule de coordination siègent les personnes suivantes : Stéphane De Smedt et Peeter Henning pour la FBVA, Thierry van Kan et Roland Steenhower pour le RACB et Jan Dyck au nom de Touring.

Il a été convenu que la mise en place de cette collaboration ne peut en aucun cas avoir une conséquence désavantageuse pour les clubs affiliés à la FBVA au niveau de la cotisation, la communication, le service envers les clubs et les produits d'assurance et assistance proposés par la FBVA

Nous sommes convaincus que la devise « l'Union fait la force » prouvera sa valeur dans les mois à venir. Nous vous informerons des démarches et/ou nouveautés suite à cette collaboration importante pour nous tous.

Nous vous informons que la mise en place de cette cellule de coordination est une première phase de



collaboration. Après une certaine période, qui n'est pas encore déterminée et selon l'évolution de cette collaboration, nous passerons à la deuxième phase, notamment la modification des statuts de la FBVA. Le but est de proposer aux clubs d'accepter au sein du conseil d'administration de la FBVA un vice-président nommé par le RACB et un vice-président nommé par Touring. Nous vous rappelons que cela n'aura aucune conséquence négative pour le travail de la FBVA, ni pour les clubs affiliés.

Voici quelques réactions reçues sur cette initiative de collaboration.

Je suis convaincu de cette force !

Et, j'adhère complètement à cette unique initiative, merci et bon vent  
DALLE MESE BORTOLO --clubs fiat 500 et rolls royce

Proficiat Peeter !

Dat loont de moeite !  
Groeten,  
Benoît

Voilà une bonne nouvelle, nous serons plus forts ensemble.  
Albert Wislet

Bravo! Vrijheid maakt macht! L'union fait la force!

Surmont Willy (911 de 1978 et TR6 de 1974.)

Hallo Horst,  
waere das nicht auch ein Vorbild fuer Deutschland????  
Gruss , Rainer

Brillante idée !

Félicitations et beaucoup de succès !  
Merci de veiller sur nous tous  
Marc Stainier

Hello Peeter,  
congratulation to this step - in German we have the same saying  
"Einigkeit macht stark".

We look forward to seeing this stronger organisation growing and performing even better than before.

Also my personal congratulations to your election into this steering body; I am certain you will contribute very valuably as you do within FIVA.

Best regards to you both, Juergen

Chers amis,  
Mes félicitations! A bientôt,  
Mes regards,  
Bert Pronk

Félicitations et merci.  
Splendide, Peeter et Stéphane!!  
Très positif, cette fois.  
Philippe

Messieurs, bonjour !

Voilà une bonne nouvelle qui fera certainement plaisir à tous les fervents d'ancêtres .

Merci à vous tous , et remettez bien le bonjour à Stéphane Desmedt .

Jean-Marie Tabourdon

Bravo pour l'initiative ! et bonne chance à tous !  
André Namèche

Cher Peeter,

Je tiens à vous féliciter pour cette collaboration. Je pense que les actions en commun que vous pourrez organiser à partir de votre cellule de coordination ne peuvent être que bénéfiques pour les propriétaires des véhicules historiques comme pour le mouvement "oldtimer" en général.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans votre travail en commun et vous remercie de bien vouloir nous tenir au courant des résultats obtenus.

Encore bravo et bonne continuation.

Avec mes meilleures salutations amicales.

Curt Wagner

Dear Peeter,

It is a pleasure to read this important news because this is the correct future vision, I think.

Best regards,  
Renato

Veel succes

Mvg,  
Geert

Proficiat  
Dit is een grote stap  
voorwaarts  
Mvgr  
André Convents

Beste organisatie,  
Proficiat met de overeenkomst tussen de verschillende partijen, samen valt er zeker meer te bereiken en zeker op politiek vlak. Succes daarmee.  
Dirk Claes

Chers Amis, mille fois Bravo.

S'unir renforce les trois composants.

Cet accord du 07 AVRIL 2009 est un succès et gage d'un avenir " FORT "

Personnellement, j'ai toujours été pour les rapprochements et les concensus.

Je vous félicite de tout coeur.

Jo Dessart relations publiques de l'Italia Car Club Belgium

Bravo. C'est une excellente initiative. Il faut nous fédérer pour être plus forts et plus efficaces encore et faire mieux connaître l'importance pour la société des actions que nous menons tous pour sauvegarder cet important patrimoine industriel que sont nos véhicules anciens.

Jacky Vieuxtemps, Italia Car Club Belgium ASBL (111)



## Trade & Skills

Comme signalé lors de l'assemblée générale, la FBVA a été choisie par la FIVA pour faire partie du projet pilote sur Trade & Skills (Professionnels et Compétences). Il s'agit d'un projet où nous sommes sollicités par la FIVA pour rédiger un listing sur :

- tous les professionnels et artisans qui exercent des travaux dans le domaine des véhicules anciens (restaurateurs, vendeurs de pièces, produits d'entretien, ...)
- tous les musées existant en Belgique

Actuellement, nous possédons déjà environ 450 adresses, mais nous sommes convaincus que vous aussi vous connaissez des personnes (particuliers ou professionnels) qui travaillent dans le domaine du véhicule ancien. Pour ces raisons-là, nous vous demandons de nous fournir leurs coordonnées à l'aide du document joint à la présente et ce avant le 20.06.2009.

### **Qu'allons-nous faire avec ce listing d'adresses ?**

Une fois que nous aurons rédigé un listing, nous allons demander à ces professionnels de devenir membre de la FBVA. L'idée de la FBVA est simple : tous les amateurs de véhicules anciens contribuent à la vie commerciale de ces professionnels, puisqu'ils font restaurer leur ancêtre, ils achètent des pièces détachées, etc. Nous allons demander une cotisation qui sera déterminée par une assemblée générale extraordinaire.

### **Qu'allons-nous fournir à ces professionnels en échange de la cotisation payée ?**

Nous allons leur offrir un ensemble d'avantages. Tout d'abord, nous allons créer une page sur notre site internet avec le listing de ces professionnels où ils recevront la possibilité de présenter leur société ou leur spécialité.

Ils recevront une plaquette et/ou autocollant que nous allons créer et qu'ils pourront utiliser pour montrer qu'ils sont membres de la FBVA. Attention, il ne s'agira pas de 'label de qualité' !

### **Quels sont les avantages pour la FBVA et pour les membres des clubs ?**

Nous allons avoir une rentrée financière supplémentaire. De ce fait, nous pourrions maintenir la cotisation des clubs à prix faible.

Les professionnels pourront attribuer des réductions à nos amateurs de véhicules anciens et la carte avantage Retro Profit Passs pourra à nouveau être distribuée et prouvera son utilité.

La visibilité de l'existence de la FBVA s'agrandira et les professionnels, qui se feront membres de la FBVA, soutiendront le monde du véhicule ancien et réciproquement.

### **Modifications des statuts :**

Vu que nos statuts actuels ne prévoient pas la possibilité que des professionnels deviennent membres de la FBVA, nous sommes obligés de modifier les articles 5 et 6 de nos statuts en vue de les y inclure. Le conseil d'administration a décidé d'organiser une assemblée générale extraordinaire en date du 17.06.2009 pour modifier ces deux articles et pour fixer la cotisation de ces professionnels. Une invitation distincte sera envoyée à tous nos membres effectifs début juin. Il est important de passer à cette modification en juin, vu que nous voulons commencer à les attirer comme membres à partir de septembre. Nous comptons sur la présence des membres effectifs le 17.06.2009.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

## Experts Automobiles

La FBVA a annoncé qu'elle travaillait sur une cellule d'experts automobiles spécialisés en matière de véhicules anciens. La liste des experts reconnus par la FBVA est toujours auprès d'AXA BELGIUM en vue d'être approuvée. En attendant, nous sommes en train de rédiger les conditions qui seront d'application pour bénéficier d'un service auprès d'un de ces experts.

Bien que les experts désignés par la FBVA soient fort documentés, il est toujours possible qu'il leur manque l'un ou l'autre renseignement sur un véhicule précis. Pour ces raisons, nous voudrions faire appel à nos clubs en vue d'obtenir les coordonnées des personnes au sein de votre club, spécialisée et documentée dans l'une ou l'autre marque et/ou type de véhicule. Pouvons-nous vous demander de remplir le document en annexe et de nous le retourner avant le 20.06.2009 ?

Nous vous remercions de votre collaboration.



## Nouveau dépliant The Classic Car Insurance

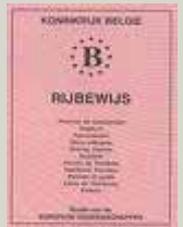
Nous vous rappelons que nous sommes en possession du nouveau dépliant sur les assurances. Les clubs présents lors des soirées d'informations ont déjà reçu un certain nombre de dépliants. Au cas où vous désireriez obtenir des dépliants pour vos membres, nous vous demandons de nous envoyer un fax (016 53 78 20) ou un email avec le nombre voulu.



## Modification de loi – proposition

Le conseil d'administration a décidé de travailler sur deux nouveaux dossiers en vue de modifier des lois en faveur de notre mouvement.

- a) Permis de conduire C : nous voudrions obtenir une dérogation sur l'AR 23.03.1998 au sujet du permis de conduire C et D en vue de dispenser les conducteurs de véhicules utilitaires et militaires de plus de 30 ans d'âge, qui ne sont plus utilisés de façon professionnelle, à passer un examen médical. Cette obligation a été supprimée en date du 15.11.2008 pour les détenteurs de permis de conduire valable pour les catégories A, B et B+E
- b) Code de la route - panneaux de signalisation C3, F99a et F99c : nous voudrions obtenir une dérogation sur l'AR 01.12.1975 au sujet du code de la route et plus précisément sur les panneaux de signalisation C3, F99a et F99c avec panneau additionnel 'Excepté Circulation Locale'.



De plus en plus de routes sont pourvues de ce genre de signalisation, ce qui implique que pour nos balades touristiques, le choix des routes diminue de plus en plus et nous sommes obligés de rester sur des routes nationales.

Cette dérogation sera demandée uniquement pour les véhicules anciens de plus de 25 ans d'âge qui participent à une balade touristique et non pour ceux qui participent à des rallyes de vitesse, d'adresse ou de régularité vu que ces rallyes sont soumis à des autorisations de passage à obtenir obligatoirement auprès des communes.



Nous voudrions recevoir un retour de votre part (avant le 20.06.2009) avec des arguments que nous pourrions utiliser pour appuyer notre demande auprès des autorités.

## Spa Six Hours



La FBVA sera à nouveau présente lors des Spa Six Hours. Nous sommes occupés à préparer le programme définitif et en train de fixer les avantages que nous allons offrir à vos membres qui nous rendront visite lors du week-end du 26 et 27 septembre 2009.

En ce qui concerne le parking F1, qui est le parking réservé aux véhicules anciens, nous voudrions utiliser ce parking comme lieu de rendez-vous pour les clubs. Les clubs peuvent réserver à l'avance un nombre de places de parking pour y recevoir leurs membres. Le but est de rassembler vos membres au même endroit. Cela vous donnera la possibilité d'y placer un petit stand d'accueil, d'organiser un drink, un barbecue ou autre activité pour vos membres.

En vue d'organiser ce parking avec des espaces clubs, nous devons savoir à l'avance le nombre de véhicules que vous espérez recevoir le samedi et/ou le dimanche. Pouvons-nous vous demander de nous renvoyer le document en annexe avant le 01.08.2009 ? Seuls les clubs ayant renvoyé ce formulaire seront certains d'avoir un emplacement 'club'.



LA FBVA,

AVEC NOUS LE PASSÉ A DU FUTUR!